

Compte rendu du Conseil Municipal Enfant du 31 janvier 2026 (3 pages)

Présents : Rose Girard, Luna Abdennahi, Lia Poitou, Livy Supiot, Lara De Oliveira, Ninon Fradin, Maïa Baumard, Léna Dabin, Loély Marie-Sainte. Adultes : Georgette Cherbonnier, Blandine Onillon.

Excusés : Paul Cesbron, Margot Rouillon, Julio De Oliveira.

Ordre du jour : les actions à engager

La plus proche en date : échange intergénérationnel au Val d'Èvre avec nos anciens qui doit se caler avant juin. Contraintes animations /disponibilités des résidents de la Maison de Retraite/vacances.

LE JARDIN : suivre les besoins des saisons. Graines, semis, plantation, entretien/ arrosage/récoltes.

DÉCOUVERTE DES RUCHES : contraintes temporelles pour y aller quand les ruches sont aptes à nous accueillir.

LA BOUM : jeudi avant les vacances d'été.

Le plus beau sapin et décoration de Noël se feront avec le nouveau Conseil Municipal comme les concours de gâteaux.

1 : UNE JOURNÉE au Val d'Èvre (maison de retraite) :

EN BLEU les réflexions et réponses des enfants.

EN NOIR les données et le reste à faire

Pourquoi, ? « Passez un moment avec eux pour leur faire du bien » Passer une bonne journée de partage avec eux ; Apporter notre énergie là-bas »

OÙ ? « Sur leur lieu d'habitation car c'est difficile pour eux de se déplacer ; donc au Val d'Èvre. Avec l'aide de l'animatrice de la résidence, Aurélie Baudry. »

QUOI ? « Un jeu collectif, simple, de préférence que tout le monde connaît. »

Le choix est porté sur un loto.

COMMENT, ? Le matin on prépare le goûter pour tous qu'on amène à la résidence. L'après-midi, on fait le loto en mélangeant jeunes et anciens. Puis on goûte tous ensemble.

QUAND ? Les résidents sont disponibles sur 3 dates : le 6 mai, le 20 mai et le 27 mai.

Ce sont des mercredis. Choix à faire avec les parents et à envoyer avant **le 12 février** comme expliqué dans le mail joint à ce compte rendu.

PREVOIR ?

Le matin du jour J

On prépare le goûter pour l'emporter ? « On peut faire des crêpes. Difficile de tous les faire sauter sur un même feu.

Qui a un appareil à crêpe partie ? 6 mains se lèvent ; on a au moins 5/6 appareils. Plus facile de se retrouver nombreux autour d'un appareil. » Reste à prévoir le lieu et l'électricité suffisante pour 4/5 appareils.

Pour combien de personnes : résidents+ enfants + encadrants=25+12+10=47 personnes.

Combien de crêpes chacun : tout dépend la taille de la crêpe. Sur une taille de poêle 2 crêpes par personnes ; si petites crêpes 4. Donc de 94 crêpes (grandes) à 188 crêpes (petites)

Les résidents de la Maison de retraite proposent d'en faire la moitié donc il reste pour le CME A FAIRE 47 à 90 crêpes.

Prochain CME prévoir les achats nécessaires à la fabrication de ses crêpes, lieux...

A midi le jour J :

« On emmène notre pique-nique et on mange ensemble. » Définir le lieu.

L'après-midi du jour J : « On va aider à préparer le loto et on joue en mélangeant enfants et anciens. Un enfant /1 ou 2 résidents ; Entraide pour entendre, voir et jouer sans erreur ; des lots à prévoir : jeunes/anciens. Fin de la journée : goûter/boisson tous ensemble. »

Afin d'éviter une organisation compliquée pour les parents qui travaillent, nous proposons que vos enfants pique-niquent ensemble. Nous les gardons ainsi la journée continue de 9 h à 17 h ce jour-là. Vous les déposerez avec leur pique-nique à la Mairie le matin et les reprendrez en soirée à la résidence de l'Èvre.

2 le jardin partagé : OUVERT A TOUS LES TREMENTINAIS

Graines : a lieu **TROC GRAINES à Chlorofil de Nuaillé le matin du 14 février 10h**

On peut y choisir des graines gratuites. Ceux qui sont disponibles : on se retrouve devant la Mairie à 10 h. Les Conseillères Blandine et Georgette les emmènent en voiture avec l'accord des parents et les ramènent à 12h. Nous dire cependant qui vient pour nous organiser en conséquence. MERCI

Ces graines seront utilisées par les enfants du CME pour faire des **semis** fin MARS/DEBUT AVRIL dans les serres de la municipalité.

Semis à planter ensuite dans le jardin EN MAI.

3.Les ruches : date posée par notre apiculteur pour le miel de printemps.

Le samedi 4 avril à 10 h ; le lieu sera donné 15 jours avant.

4. La boum : se fait toujours le jeudi avant les vacances scolaires soit **le jeudi 2 juillet**.

Les mariages : avec le calendrier des mariages, je vous proposais de vous positionner sur certaines dates. C'est toujours possible

Pour l'instant : **Ninon Fradin** est retenue pour **le mariage du samedi 16 mai 10h30**.

Léna Dabin est retenue pour **le mariage du samedi 20 juin 10h**.

Toutes les autres dates sont libres, à vous de vous y inscrire !

Lisez bien et faites bien lire ce compte rendu à vos enfants, jeunes Conseillers.
MERCI

Rappel : Je rappelle aux enfants que **cet engagement de conseiller nécessite d'être présent** lors des conseils et **surtout lors des actions choisies pour être menées**.

La journée au Val d'Evre par exemple engage la collectivité, une organisation d'encadrement, du temps de préparation, des attentes pour certains.... Cette journée est prioritaire sur toutes autres activités habituelles du type sport, musique....

Bonne lecture à tous et belle semaine à vous.

Compte rendu fait le 4 février 2026 Responsable CME